

Chimie et organisation de la recherche technologique ?

On lira dans ce numéro l'état de la chimie en France d'après le rapport de René Deleuze, président de l'UIC.

Ce rapport souligne une augmentation de la production de 3,3 % en 1999 et la pharmacie et la cosmétologie, suivis par les peintures et les plastiques, ont une croissance au-dessus de la moyenne.

En ce qui concerne les échanges mondiaux, les activités de la chimie présentent un solde bénéficiaire important. Les observations sur la diminution du rapport de la consommation énergétique à la production en volume montrent les efforts de cette industrie à la fois en matière d'économie, d'énergie et, ce qui est lié, de protection de l'environnement.

La création des centres nationaux de recherche technologique annoncée par le ministère est-elle un moyen de renforcer la recherche en chimie ? L'idée est intéressante, car les pouvoirs publics identifient des domaines technologiques dans lesquels un effort de recherche est à faire.

Cependant, la segmentation régionale des projets, telle qu'elle a été annoncée dans la presse, correspond-elle à un besoin industriel évident ou à un rassemblement indéniable de compétences ? Rien n'est moins sûr...

Le développement industriel de la Touraine, et cela dans plusieurs domaines, comme le souligne l'article de G. Schorsch, est un exemple réussi hors d'un cloisonnement technologique régional.

La notion de réseaux de recherche et d'innovation technologiques¹, laissant une plus grande part à des initiatives non localisées et bénéficiant d'une fédération au niveau national, est sans doute une meilleure approche pour mobiliser les expériences et les compétences complémentaires.

C'est peut-être dans ce cadre que les chimistes pourraient s'organiser pour développer par exemple ce que suggère le rapport de l'UIC sur la mise au point de produit de substitution à contenu énergétique plus faible.

A une échelle plus modeste, la création des équipes de recherche technologiques « *qui, en partenariat avec des industriels, mènent sur le moyen terme des recherches dans le cadre de projets visant à lever des verrous technologiques relatifs à des problèmes qui n'ont pas de solution immédiate* »², est pour l'université un moyen de faire reconnaître une activité à vocation industrielle. C'est sans doute aussi une possibilité pour des PMI de bénéficier d'un soutien efficace et relativement pérenne. Les opérations ont débuté en 1999 et il sera intéressant d'en mesurer les effets.

Bernard Sillion
Rédacteur en chef

¹<http://www.education.gouv.fr/technologie/reseaux/defaulta.htm>

²<http://www.education.gouv.fr/technologie/rechped/defaultb.htm>